

Club de marche FFBMP LG 063

# INFO – GODASSE - OUPEYE



PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE

Club fondé en 1969

Site Web : [www.lagodasseoupeye.be](http://www.lagodasseoupeye.be)

Adresse courriel : [LG063@ffbmp.be](mailto:LG063@ffbmp.be)

Adresse du local : rue Sondeville, 11 – 4680 Oupeye

Compte bancaire IBAN : **BE03 9730 7499 5784** BIC : ARSPBE22

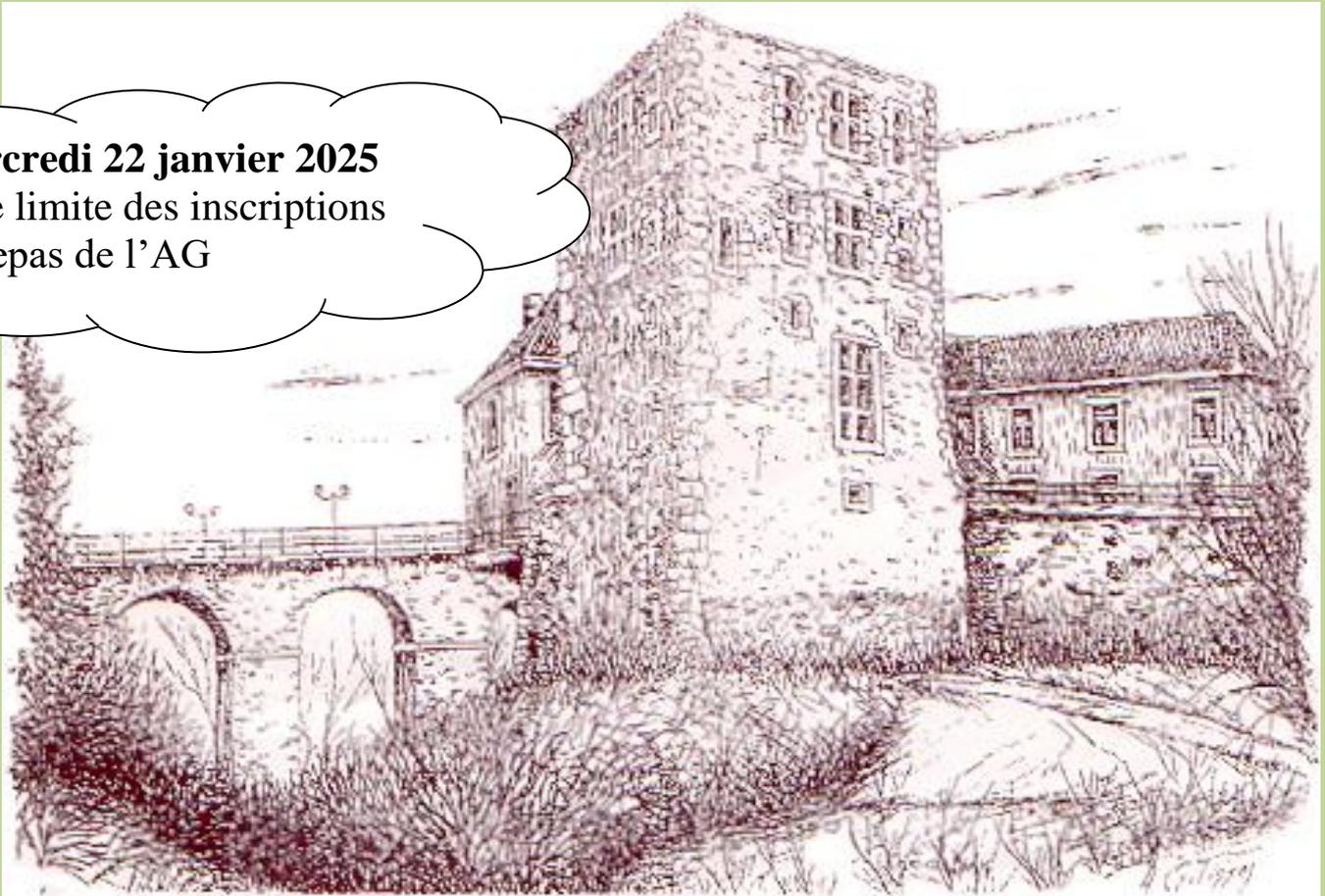
**Périodique bimestriel Janvier – Février 2025 N° 2025/1**

Bureau dépôt : 4680 Oupeye P 000895

## Samedi 22 février 2025

# Assemblée Générale de La Royale Godasse Oupeye

**Mercredi 22 janvier 2025**  
Date limite des inscriptions  
au repas de l'AG



**Éditeur responsable : Mme DEMARET Marie-Claire, rue Sondeville, 20 B – 4680 - Oupeye**

*Président d'honneur - Président fondateur*  
**Mr Jean MÉLARD (+)**

<b>C</b>	<i>Affiliations Cogestion du site internet + page Facebook</i>	<b>BERGER Bernard</b> Rue Basse-Cour, 11 à 4690 WONCK GSM: 0493/97.73.27 lg063@FFBMP.be berger-bernard@hotmail.com
	<i>Responsable boissons et matériel</i>	<b>CUIPERS Rudy</b> Allée des Abeilles, 21 à 4600 VISE GSM: 0479/75.85.83 lg063@FFBMP.be rudycuipers@gmail.com
<b>O</b>	<i>Secrétaire Responsable intendance et cuisine Gestion des équipements</i>	<b>DEMARET Marie-Claire</b> Rue Sondeville, 20 à 4680 OUPEYE GSM: 04/264.97.97 lg063@FFBMP.be demaretm6@gmail.com
	<i>Gestion des voyages en car Cogestion du site internet</i>	<b>LHOEST Christelle</b> Allée des Abeilles, 21 à 4600 VISE GSM: 0472/46.97.35 lg063@FFBMP.be christelle.lhoest76@gmail.com
<b>M</b>	<i>Président Responsable circuits et balisage Info-Godasse</i>	<b>MERTENS Joseph</b> Rue Sondeville, 20 à 4680 OUPEYE Tél: 04/264.97.97 - GSM : 0496/22.16.84 lg063@FFBMP.be joseph_mertens@live.be
	<i>Trésorerie et Comptabilité Responsable assurances</i>	<b>PEERBOOM Marcelle</b> Rue de Tongres, 363 à 4684 HACCOURT GSM : 0495/47.57.26 lg063@FFBMP.be <a href="mailto:mars.peerboom@hotmail.com">mars.peerboom@hotmail.com</a>
<b>I</b>		
<b>T</b>		
<b>É</b>		

**Pour toutes vos réservations et inscriptions → via Messenger (Facebook).**  
**Merci de privilégier les courriels → lg063@FFBMP.be**

<i>Inscriptions diverses</i> → Messenger  → Privilégier les courriels « lg063@FFBMP.be »	<b>DEFOSSE Maryline</b> Rue Adolphe Marquet, 2 4680 HERMEE Messenger  : Defosse Maryline lg063@FFBMP.be
--	--

## Mot du président.

**Ine bone annêye, totes sôrs di boneûrs.  
Et 'ne bone santé al copète dè martchî, èdon !**

« Une bonne année, toutes sortes de bonheurs. Et une bonne santé par-dessus le marché, n'est-ce pas ! ». C'est par ces mots dans la langue de Tchanchès que La Godasse vous présente, en première page, ses vœux pour 2025. Cette santé, parlons-en ! Il faut avouer que l'année qui se termine à, malheureusement, été riche en problèmes de santé divers pour pas mal d'entre nous : maladies contraignantes ; interventions chirurgicales bénignes, d'autres un peu moins ; chutes et accidents avec fractures : à la colonne vertébrale, aux membres antérieurs, aux membres postérieurs, il y en a même qui cumulent ; et que sais-je encore. Espérons que cette mauvaise passe se termine enfin et que chacun retrouve pleine possession de ses moyens et une mobilité satisfaisante. C'est tout le mal que je vous souhaite. Je voudrais mettre ici à l'honneur certains d'entre nous qui, au cours de l'année, ont marché lors d'organisations qui soutiennent des structures qui viennent en aide à ceux que la Nature n'a pas épargné : Aide aux Enfants Cancéreux (Dalhem), Relais pour la Vie (Visé), Marche pour Paula (Elsenborn), et cette liste n'est pas exhaustive. De tout cœur, je les félicite. Soyons nombreux à les soutenir à l'avenir et, pourquoi pas, à les rejoindre cette année. Vous qui êtes déjà sensibilisés, communiquez-nous dès que possible les dates de ces manifestations afin que notre revue puisse servir de relais et en informer tous les membres.

Joseph Mertens

## La Godasse commente l'actualité.



## **La cotisation 2025.**

Les premières marches 2025 sont proches. Il faut être affilié à un club en 2025 pour pouvoir continuer à bénéficier d'une assurance. Vous voulez continuer à nous faire confiance : « *il est temps sans être trop tard* ».

Questions pratiques :

- La cotisation au club de La Royale Godasse Oupeye prise au local reste fixée à 7 € par an pour les adultes et à 4 € pour les enfants âgés de moins de 14 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (donc nés en 2011 ou après) ; assurance comprise.
- Cette somme de 7 € ou 4 € par membre peut être versée au compte : **BE03 9730 7499 5784.**
- Pour 2 € de plus, vous recevrez votre carte 2025 et papier de mutuelle par courrier.

Vous avez un doute ou une question, n'hésitez pas à contacter un membre du comité qui vous aidera et vous guidera.

## **Marche à OUPEYE du 16-11-2024**

Cette marche a été un magnifique succès avec la participation de 1.095 marcheurs pour la dernière marche du challenge des 5 Nations 2024. Pour les 2 longues distances de 42 et 60 kilomètres, on comptait 294 marcheurs de divers pays. Il faut souligner que peu de clubs organisent un 60 kilomètres. Les divers parcours étaient en couleurs ; format A3/A4 en 4 langues : le français, le néerlandais, l'allemand et l'anglais. On ne se refuse rien. Il y avait 85 Godassiens inscrits. Les distances avaient été mesurées par notre cher Président Joseph au moyen du site Sity Trail et ensuite vérifiées par son GPS Garmin. Il faut dire que comme d'habitude, les parcours étaient le plus campagnards possible. Comme de coutume, très tôt le matin, la grosse soupe bien chaude et réconfortante cuisait.

Il y avait aussi pour se sustenter une potée aux choux avec saucisse, des morceaux de tarte et noblesse oblige également des crêpes.

Pour ouvrir les divers circuits, tôt le matin, 4 équipes d'ouvriers sont allés vérifier si l'une ou l'autre flèches n'étaient pas manquantes. Les 4 équipes d'ouvriers sont à féliciter pour leur dévouement. Il y avait José qui a joint l'utile à l'agréable en parcourant la totalité des 60km ; Marcelle et Maryline ; Véronique et Claudy ainsi que David, ils se reconnaîtront. Maintenant, le plus important pour notre Président Joseph pour qu'il puisse faire des nouvelles demandes de passage dans les diverses communes, est un débalisage total, quand il ne reste plus aucune trace de l'organisation d'une marche. Ceci est tout à fait vital et fait la fierté de la Royale Godasse Oupeye. Il y a quelques années, je débalisais régulièrement avec mes grands potes... On débalisait sur des distances d'environ 10 kilomètres. Et après le travail on était reçus comme des seigneurs au local de la Godasse où nous était servi gratis un repas qui variait, avec boissons gratuites, magnifique aussi cette reconnaissance. Après les diverses marches, ambiance conviviale avec plein de quolibets sympathiques. Des sourires à volonté, des blagues et taquineries comme toujours. Il faut dire que si les marches à la Godasse sont un succès, cela est dû aux hommes et femmes de notre club, car dévoués à 200 % pour le club. Notre Président le leur rend bien, car lors de repas, il est le premier à servir à table. Idem pour sa très brave Marie-Claire qui est un modèle de douceur et de gentillesse. De plus, lors des organisations, les préposés de service de la Godasse sont toujours souriants et accueillants.

J'espère que mon compte rendu vous aura plu comme d'habitude et je vous dis à la prochaine, au plaisir de vous revoir.

Jean-Claude GOETHALS

## **Assurances de la FFBMP**

Votre affiliation à un club inclut une assurance individuelle (responsabilité civile, défense en justice et accidents corporels), complémentaire à la mutuelle, qui vous couvre pendant la marche et lors de votre déplacement de votre domicile vers le lieu de départ ainsi que lors de votre retour

### **Que faire en cas d'accident ?**

*!!! Uniquement pour les affiliés à la FFBMP en ordre d'assurance !!!*

#### **Sur une marche FFBMP**

Dès son retour en salle, l'accidenté demande une déclaration d'accident au responsable du club visité ou au permanent présent qu'il remplit avec l'aide du responsable assurances du club. Il remplira minutieusement toutes les rubriques, fera apposer le cachet du club organisateur et la signature de son responsable. Dans les 24 heures, le blessé se rendra à l'hôpital ou chez son médecin qui complètera la partie certificat médical de la déclaration. Ainsi remplie, la déclaration d'accident sera transmise au responsable assurances du Club (La Royale Godasse Oupeye – Marcelle Peerboom) qui la transmettra au responsable assurances provincial.

Marcelle transmettra à l'assuré un numéro de dossier, ce qui lui permettra de transmettre à Ethias les justificatifs de frais non remboursés et remboursés (demander ces justificatifs auprès de sa mutuelle et de sa pharmacie). Ceci concerne également tout accident corporel survenu sur le chemin direct entre le domicile et le lieu de marche ainsi que sur le chemin du retour.

#### **Sur une marche ADEPS**

Pour les affiliés d'un club FFBMP,

- Si le groupe organisateur dispose du même formulaire de déclaration que les clubs FFBMP, la procédure est la même.
- Si le groupe n'en dispose pas, il rédige sur papier vierge une attestation d'accident sur sa marche, reprenant l'identité de la victime, les date et lieu précis de l'accident, les coordonnées des témoins, une description claire de l'accident, le cachet de l'ADEPS et du groupe organisateur. Le document sera daté et signé par un responsable qui indiquera son nom. Le médecin qui sera consulté rédigera un certificat médical qu'il datera et signera. L'assurance de la FFBMP couvre les affiliés lors de toute marche ADEPS: il est inutile de payer l'assurance à l'ADEPS également.

#### **Sur une marche à l'étranger ou en Flandre**

Faire compléter une déclaration d'accident par l'organisateur.

Dans les 24 heures, faire remplir un certificat médical par le médecin consulté.

Conserver sa carte de participation. Elle sera exigée par la FFBMP comme preuve de participation.

Lors de tout déplacement individuel à l'étranger pour une marche, reprenez systématiquement vos cartes d'inscriptions: elles serviraient s'il vous arrivait un accident corporel au retour.

### **Rappel :**

La carte d'inscription à une marche doit obligatoirement être conservée et remise au responsable assurances du club.

Conseil :

Imprimez cette notice et insérez-la dans votre carnet de marches

## Meilleurs vœux.

Le comité présente à tous ses membres ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'an nouveau.

## Oupeye-Maastricht- Oupeye : remerciements.

Le 16 novembre dernier, La Godasse Oupeye réorganisait sa « classique O-M-O 60 et 45 km ». A la demande des organisateurs, elle fut reprise dans le calendrier des 5 Nations. Effet immédiat, une participation importante digne de temps immémoriaux. Merci aux bénévoles et aux Godassiens pour leur participation.

## Le calendrier 2025 se complète.

Lors de chaque parution de votre revue préférée, consultez le cadre des dates à bloquer. Au fur et à mesure des parutions, il se complète. Seule l'édition la plus récente fait office de loi.

## Les cartes d'affiliation.

Dernièrement, vous avez reçu votre nouvelle carte d'affiliation 2025 et nous vous remercions de votre confiance. Mais peut-être avez-vous remarqué une faute dans vos nom ou prénom, une mauvaise date de naissance ou encore une adresse incorrecte. Si vous

deviez être dans le cas, ne manquez pas de nous le signaler : ces petites corrections vous éviteront bien des problèmes lors d'une déclaration d'accident.

## Cars 2025.

Le calendrier des déplacements en car 2025 est en élaboration. Vous le découvrirez dans le



prochain Info-Godasse.

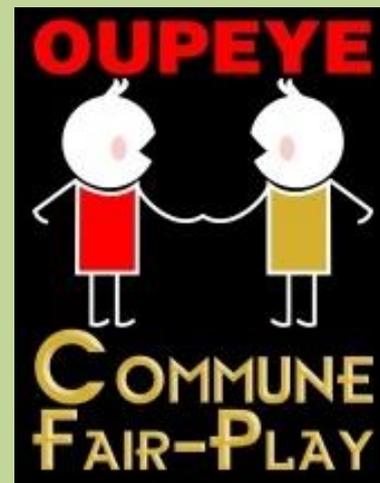
## Gestion des cartes vertes.

Vous êtes nombreux à faire estampiller votre carte verte lors de votre participation à une marche, et c'est bien ainsi. Pour rappel, n'oubliez pas d'y apposer chaque fois la date, si ce n'a pas été fait par le permanent fédéral.

## Retour des marches parrainées.

Au mois d'août, plusieurs clubs de la région ont organisé leur « *verre du mois* » lors de notre grande marche. A notre tour de les mettre à l'honneur en envoyant un maximum de Godassiens à leur organisation. Comment est-ce que cela fonctionne ?

Vous vous rendez, à votre meilleure convenance, au départ de la marche. A la table des inscriptions, vous précisez que vous êtes membres de notre club et apposez une étiquette d'identification sur la feuille qui vous sera présentée. En échange, le/la préposé(e) vous remettra gracieusement une carte de participation ainsi que deux tickets boissons. **Vous ne devez donc rien payer**, notre trésorier se fera un plaisir de virer la somme correspondante en retour. Voilà donc une belle opportunité de représenter La Godasse sans bourse déliée. Profitez-en !



## RGPD.

Certains d'entre vous ont reçu mi-décembre un courriel.

Pour se faire, vos données privées ont été utilisées à des initiatives personnelles, bien malgré nous.

## Anniversaire à La Royale Godasse Oupeye.

Nous souhaitons un bon anniversaire à

Mme	HUMBLET	Michelle	née le	2	janvier
Mr	DELCOUR	Pascal	né le	2	janvier
Mr	VANDENBORRE	Jeremy	né le	3	janvier
Mme	BEAUVOIS	Nicole	née le	4	janvier
Mr	AUGUSTE	Jean-Louis	né le	4	janvier
Mme	PIRON	Josette	née le	6	janvier
Mr	WERELDS	Guy	né le	6	janvier
Mr	BIEMAR	Christian	né le	8	janvier
Mr	OGER	Sébastien	né le	10	janvier
Mr	LOSCIUTO	Mattéo	né le	11	janvier
Mme	MARIN	Laura	née le	12	janvier
Mr	DERDA	Alfred	né le	12	janvier
Mme	BROUWIR	Marie	née le	12	janvier
Mme	WALRAVENS	Daisy	née le	14	janvier
Mme	MERTENS	Rosa	née le	14	janvier
Mme	PORTELLA	Antonina	née le	15	janvier
Mr	CLOES	David	né le	15	janvier
Mr	CASSART	Sébastien	né le	17	janvier
Mme	MEURENS	Claudine	née le	18	janvier
Mme	SWINNEN	Laure	née le	20	janvier
Mr	DEURBROECK	Eric	né le	20	janvier
Mme	SORCE	Anna	née le	21	janvier
Mme	LEBEAU	Henriette	née le	22	janvier
Mme	DIGNEFFE	Lucienne	née le	22	janvier
Mr	STATTROPP	Laurent	né le	22	janvier
Mme	GERTRUDA	Nelly	née le	23	janvier
Mme	THIRY	Bernadette	née le	24	janvier
Mr	DEFECHE	Damien	né le	26	janvier
Mme	MERTENS	Marie	née le	28	janvier
Mr	GROSDENT	Mattéo	né le	30	janvier
Mr	PENS	Charles	né le	31	janvier
Mme	GREVESSE	Françoise	née le	31	janvier
Mr	FOURNEAUX	Raymond	né le	2	février
Mme	PIRSON	Geneviève	née le	6	février
Mr	LESOINNE	Eugène	né le	8	février
Mme	TUZZOLINO	Giuseppa	née le	8	février
Mr	POISKET	Jean-Claude	né le	9	février
Mr	GREGOIRE	Michel	né le	10	février

Mr	SCHOUTEDEN	Joseph	né le	11	février
Mme	GARATE	Maria	née le	11	février
Mr	LERUTH	Olivier	né le	11	février
Melle	NOEL	Lucie	née le	11	février
Mme	VIGNERON	Viviane	née le	13	février
Mme	DI MASCIA	Angela	née le	13	février
Mr	CLOES	Yannic	né le	14	février
Mr	MULLER	Quentin	né le	15	février
Mme	COLLA	Agnès	née le	17	février
Mme	MALOIR	Danielle	née le	17	février
Mme	CLEMENT	Michèle	née le	18	février
Mr	CLAESSENS	William	né le	20	février
Mr	DONY	Giulio	né le	20	février
Mr	DESTEXHE	Jean	né le	21	février
Mr	CARA	Joseph	né le	25	février
Mme	LE PAS DE SÉCHEVAL	Rose	née le	28	février
Mme	LENOIR	Yvonne	née le	1	mars
Mr	GRUSLET	Philippe	né le	1	mars
Mme	HANSEN	Béatrice	née le	1	mars
Mme	DANHIER	Irène	née le	2	mars
Mr	MERTENS	Joseph	né le	2	mars
Mme	MALAGNINI	Rita	née le	3	mars
Mr	HENROTAY	Jean	né le	4	mars
Mr	FONICIELLO	Antonio	né le	5	mars
Mr	VIDICK	Renaud	né le	6	mars
Mme	GODARD	Anne-Marie	née le	8	mars
Mme	BRUGGEN	Lisette	née le	11	mars
Mme	GODARD	Chantal	née le	12	mars
Mr	GOETHALS	Jean-Claude	né le	14	mars
Mme	CLEMENT	Danièle	née le	15	mars

### **Bienvenue à La Royale Godasse Oupeye.**

Nous souhaitons la bienvenue au club à :

Mr	THIRION	Ludovic	habitant à	4610	Beyne-Heusay
Mr	DELSUPEXHE	Joël	habitant à	4020	Wandre
Mme	IDBELLA	Nadia	habitant à	4682	Houtain-St-Siméon
Mme	ANCIAUX	Martine	habitant à	4340	Awans
Mr	DONY	Giulio	habitant à	4480	Hermalle sous Huy
Mr	DESTEXHE	Jean	habitant à	4040	Herstal

## Distrayez-vous un peu.

### Sudoku 2<sup>ème</sup> dan

4	5		9					
7			4					
	1					6		
					4			
	2				9		1	
	6	3		1				8
		9			2			4
8								7
			3				5	

### Sudoku 3<sup>ème</sup> dan

				1	4	5	9	
		9				8		
		5				3		4
1					5	4		2
9								
			3	6		9		
3		7	9				8	
					3			
			2			1		

### Tectonic

Une grille de **TECTONIC** est composée de zones de 1 à 5 cases entourées de gras. Complétez la grille avec les chiffres manquants sachant qu'une zone d'une case contient forcément le chiffre 1, une zone de deux cases les chiffres 1 et 2, une zone de trois cases contient les chiffres 1, 2 et 3 etc. Deux chiffres identiques ne peuvent être placés côte à côte ni en diagonale.

		4	
5			5
		3	
3			
	1		

1			
	2		2
5			
	2		4

		2				2	
	1		1		1		
				2		4	
4					5		
				1			
	4						3
2							

## Dates à bloquer en 2025

Sa. 22 février 2025	→	A.G. de la Royale Godasse Oupeye au Refuge d'Aaz à Hermée
Sa. 15 et Di. 16 mars 2025	→	Marche parrainée chez « <i>Les Djoyeux Solés - LG187</i> » à Herstal
Di. 06 avril 2025	→	Prologue de la MARCHE DES BOURGEONS
Lu. 21 avril 2025	→	MARCHE POUR PAULA à Elsenborn
Me. 30 avril 2025	→	MARCHE DES BOURGEONS
Di. 04 mai 2025	→	Car chez « <i>Wanderfreunde Tus Dietkirchen</i> » à Limburg an der Lahn (Allemagne)
Sa. 10 et Di. 11 mai 2025	→	Marche parrainée chez « <i>Marcheurs du Fort de Battice – LG042</i> » à Battice
Lu. 21 juillet 2025	→	Prologue de la GRANDE MARCHE DE LA GODASSE
Sa. 02 et Di. 03 août 2025	→	GRANDE MARCHE DE LA GODASSE
Sa. 30 août 2025	→	Prologue de O-M-O et MARCHE BRUMAIRE
Sa. 01 et Di. 02 nov. 2025	→	Marche parrainée chez « <i>Les Roteus di Houssaie – LG144</i> » à Beyne-Heusay
Sa. 15 novembre 2025	→	OUPEYE-MAASTRICHT-OUPEYE et MARCHE BRUMAIRE
Je. 25 décembre 2025	→	NOËL À LA GODASSE

## Les marches FFBMP



Nous vous présentons ici le calendrier tel qu'il est à ce jour. Il pourrait évoluer. En première page de notre site internet, toujours à l'adresse [www.lagodasseoupeye.be](http://www.lagodasseoupeye.be), vous trouverez à droite l'agenda 2025 des marches FFBMP Province de Liège tenu à jour : vous pouvez-vous y fier. Les rumeurs n'y sont pas reportées, rien que les certitudes

### Calendrier des Marches Janvier 2025

#### **Sa. 11/01 - 20-16-12-10-06-03 km**

Salle du Jardin Perdu – rue de la Jeunesse 2 à 4100 SERAING  
08h00-12h00 (20-16) / 08h00-14h00 (12-10-6-3)  
Organisateur : LG059 - LES ROUBALEUX SERAING

#### **Di. 12/01 - 20-16-12-10-06-03 km**

Salle du Jardin Perdu – rue de la Jeunesse 2 à 4100 SERAING  
08h00-12h00 (20-16) / 08h00-14h00 (12-10-6-3)  
Organisateur : LG059 - LES ROUBALEUX SERAING

#### **Sa. 18/01 - 30-21-13-7-5 km**

Salle "Les Hayettes" - Rue Lambert Dewonck, 27 à 4452 WIHOGNE-JUPRELLE  
07h00-12h00 (30) / 07h00-13h00 (21) / 07h00-15h00 (13-7-5)  
Organisateur : LG 041 - LES PANTOUFLARDS DE WIHOGNE

**Di. 19/01 - 30-21-13-7-5 km**

Salle "Les Hayettes" - Rue Lambert Dewonck, 27 à 4452 WIHOGNE-JUPRELLE  
07h00-12h00 (30) / 07h00-13h00 (21) / 07h00-15h00 sur (13-7-5)  
Organisateur : LG 041 - LES PANTOUFLARDS DE WIHOGNE

**Sa. 25/01 - 18-12-6-3 km**

08h00-15h00 / Salle "Le Cercle", Place Communale à 4340 AWANS  
Organisateur : LG 082- MAMMOUTH AWANS

**Di. 26/01 - 21-12-6 km**

07h00-15h00 / Salle "Pierrot Maquinay", Manihant 18 à 4651 BATTICE  
Organisateur : LG 170 - MARCHEURS AMICALE CYCLO DE MANAIHANT

**Calendrier des Marches Février 2025****Sa. 08/02 - 50-35-21-12-07-04 km**

Salle Saint-Jean – Place de la Halle, 10 à 4890 THIMISTER-CLERMONT  
05h30-06h (50-35, départ en bus) / 07h-12h (21) / 07h-14h30 (12-7-4)  
Organisateur : LG 034 - LES PÉDESTRIANS DE CLERMONT-SUR-BERWINNE

**Di. 09/02 - 21-12-07-04 km**

Salle Saint-Jean – Place de la Halle, 10 à 4890 THIMISTER-CLERMONT  
07h00-12h00 (21) / 07h00-14h30 (12-7-4)  
Organisateur : LG 034 - LES PÉDESTRIANS DE CLERMONT-SUR-BERWINNE

**Sa. 15/02 - 20-12-06-04 km**

08h00-15h00 / Salle Communale « La Jeunesse » - Cour des Mayeurs, 6  
à 4671 HOUSSE  
Organisateur : LG 066 - LES TRAFTEUS HOUSSE

**Di. 16/02 - 20-12-06-04 km**

08h00-15h00 / Salle Communale « La Jeunesse » - Cour des Mayeurs, 6  
à 4671 HOUSSE  
Organisateur : LG 066 - LES TRAFTEUS HOUSSE

**Sa. 22/02 - 20-12-8-4 km**

Source oRama – avenue des Thermes, 78 B à 4050 CHAUDFONTAINE  
07h00-12h00 (20) / 07h00-15h00 (12-8-4)  
Organisateur : LG 186 - AMICALE PARA-COMMANDO LIEGE

**Di. 23/02 - 20-12-8-4 km**

Source oRama – avenue des Thermes, 78 B à 4050 CHAUDFONTAINE  
07h00-12h00 (20) / 07h00-15h00 (12-8-4)  
Organisateur : LG 186 - AMICALE PARA-COMMANDO LIEGE

**Calendrier des Marches Mars 2025****Sa. 01/03 - 30-21-12-07-04 km**

Terrain de football Henry Moulin, Sur Le Meez 1 à 4980 TROIS-PONTS  
07h00-12h00 (30-21) / 07h00-14h00 (12) / 07h00-15h00 (7-4)  
Organisateur : LG 148 - LES SPIROUX TROIS-PONTS

**Sa. 01/03 - 30-20-12-05 km**

Salle Jacques Brel - Rue Lucien Delloye à 4520 WANZE (HUY)

07h00-11h00 (30-20) / 07h00-15h00 (12-5)

Organisateur : LG160 - LES LONGS PIEDS D'ANTHEIT

**Di. 02/03 - 30-21-12-07-04 km**

Terrain de football Henry Moulin, Sur Le Meez 1 à 4980 TROIS-PONTS

07h00-12h00 (30-21) / 07h00-14h00 (12) / 07h00-15h00 (7-4)

Organisateur : LG 148 - LES SPIROUX TROIS-PONTS

**Sa. 08/03 - 21-12-07-04 km - !!! Marche annulée !!!**

Organisation : ~~LG 167 - LES CASTORS DE BERNEAU~~

**Di. 09/03 - 21-12-07-04 km - !!! Marche annulée !!!**

Organisation : ~~LG 167 - LES CASTORS DE BERNEAU~~

**Sa. 15/03 - 30-21-12-07-04 km - !!! Marche parrainée !!!**

La Charlemagn'rie - Rue Henri Nottet, 11 à 4040 HERSTAL

07h00-12h00 (30-21) / 07h00-15h00 (12-7-4)

Organisation : LG 187 - LES DJOYEUS SOLES

**Di. 16/03 - 30-20-13-08-05 km- !!! Marche parrainée !!!**

La Charlemagn'rie - Rue Henri Nottet, 11 à 4040 HERSTAL

07h00-12h00 (30-20) / 07h00-15h00 (13-8-5)

Organisation : LG 187 - LES DJOYEUS SOLES

*Pour les changements de dernières minutes et les marches hors province, vous pouvez aussi consulter le site de la fédération → <http://www.ffbmp.be>*

**Samedi 22 février 2025 → Assemblée Générale du club.**

Notre Assemblée Générale a retrouvé un calendrier plus en phase avec ses habitudes : une organisation durant le premier trimestre de l'année.

« **La Royale Godasse Oupeye** » a le plaisir et l'honneur de convier ses membres en ordre de cotisation à assister à *l'assemblée générale et au repas* qui auront lieu le samedi 22 février à 18h00 au Refuge d'Aaz, rue Curé Gonissen, 2 à 4680 Oupeye.

Il n'y aura malheureusement plus aucune dérogation à cette règle : seuls les membres en ordre de cotisation sont conviés.

Le Comité a décidé d'un versement de **32 €** par personne en guise d'inscription, pour le repas, les eaux à table, jusqu'au café inclus. Quant au menu adapté pour enfants *titulaires d'un passeport Jeunesse*, l'écot sera de **16 €** seulement.

Cette somme est à verser sur le compte de La Godasse Oupeye n° BE03 9730 7499 5784 avant le mercredi **22 janvier 2025**, date limite des réservations.



**A la demande du nouveau traiteur et afin de pouvoir gérer pour un mieux, il demande que nous lui communiquions le nombre de repas un mois avant la date de l'organisation. Nous devons bien nous y plier. Nous vous demandons donc une réaction assez rapide.**

Seul l'extrait de compte fera office d'inscription. Vous pouvez naturellement aussi rentrer des cartes vertes au local. Nous souhaiterions que toutes inscriptions passent par le compte afin d'éliminer les hésitations sur votre choix le jour J à l'heure H.

Donc, diverses possibilités d'inscription :

- 🍷 4 cartes vertes
- 🍷 3 cartes vertes + 8 € virés sur le compte
- 🍷 2 cartes vertes + 16 € virés sur le compte
- 🍷 1 carte verte + 24 € virés sur le compte
- 🍷 32 € virés sur le compte

Pour tout renseignement, un petit courriel à [lg063@FFBMP.be](mailto:lg063@FFBMP.be)

**Toutes les inscriptions seront confirmées par courriel.**

**N'oubliez pas de communiquer le choix de votre menu.**

**à partir de 17h30, accueil des Membres de La Godasse  
à 18h00 précises, Assemblée Générale et apéritif**

**Ordre du jour :**

1. Allocution du Président et présentation éventuelle des nouveaux membres au Comité.
2. Rapport de la Trésorerie et des vérificateurs aux comptes pour l'A.G. de 2025.
3. Nomination de quatre vérificateurs aux comptes pour l'A.G. 2026.
4. Interpellations : les demandes d'interpellations doivent être envoyées par écrit chez la secrétaire au moins cinq jours avant la date de l'A.G.
5. Divers.

Le Comité dans sa composition actuelle remplit parfaitement toutes les tâches nécessaires pour le bon fonctionnement du club. Toutefois, il se doit de penser à l'avenir de notre club.

Dès lors, si vous présentez les conditions préalables requises (affiliation au club depuis cinq ans sauf dérogation), que vous disposez de temps libres, que vous avez des compétences pour les fonctions suivantes : secrétariat, comptabilité, inscriptions, assurances, gestion des installations techniques, bricolage, recherche de circuits pour nos marches, gestion du matériel, entretien du local, mise à jour régulière de notre site, autres, etc., vous êtes invités à nous présenter votre candidature. Dans celle-ci vous préciserez la ou les fonctions que vous pourriez assumer.

Le membre du club qui est dans les conditions et qui souhaite faire partie du nouveau comité doit envoyer sa candidature par écrit au secrétariat, chez M<sup>me</sup> Demaret Marie-Claire, rue Sondeville, 20 à 4680 Oupeye **ce pour le 07 février 2025**. Le Comité actuel examinera les candidatures reçues et présentera à l'A.G. celles susceptibles d'être retenues dans les tâches fixées.

**Vers 18 h 45, ouverture des festivités.**

### **Composition du repas**

#### **➤ Apéritif et sa suite**

- « Les Bulles de circonstance » et l'assiette de mises en bouche

#### **➤ Menu (à choisir)**

##### **❖ Entrées**

- 🍷 Capuccino de **bisque** de crevettes grises, crémeuse au cerfeuil

**Ou**

- 🍷 **Terrine** campagnarde, cœur de foie gras avec son confit d'oignons au vin rouge

## ❖ Plats

 **Waterzooi** de la mer, velouté à la crème d'Aubel accompagné de petits légumes en Matignon et pommes de terre nature

Ou

 Filet de **porcelet**, jus réduit aux saveurs jumelées de Dijon et Liège accompagné de chicon braisé et grenailles rôties

## ❖ Desserts

 **Blanc** manger et son coulis de fruits rouges

Ou

 **Croustillant** de poires, chiboust à la vanille et caramel au beurre salé

## Eaux à table

### Infusion brésilienne et ses petites mignardises

#### Pour transmettre votre choix :

- Compléter le formulaire sur le site de la Godasse (une confirmation suivra)
- Renvoyer votre choix à **LG063@ffbmp.be**. (une confirmation suivra)
- Déposer le talon d'inscription au local (voir fin de l'Info)

Nom : ..... Prénom .....

Mes/nos choix :

#### Entrées :

..... x Capuccino de **bisque** de crevettes grises, crémeuse au cerfeuil

..... x **Terrine** campagnarde, cœur de foie gras avec son confit d'oignons

#### Plats :

..... x **Waterzooi** de la mer, velouté à la crème d'Aubel, accompagné de petits légumes en Matignon et pommes de terre nature

..... x Filet de **porcelet**, jus réduit aux saveurs jumelées de Dijon et Liège, accompagné de chicon braisé et grenailles rôties

#### Desserts :

..... x **Blanc** manger et son coulis de fruits rouges

..... x **Croustillant** de poires, chiboust à la vanille et caramel au beurre salé

Signature